**NOTICE DE SELECTION**

**Recrutement** **d´****un(e) consultant(e)** **national(e) Expert(e)ensécurité locale.**

**Référence du dossier :****043/****IC-NAT-PNUD-UNHCR-SECURITE/2020**

Date : 28/08/2020

**Pays :**République Démocratique du Congo, Province de Kinshasa

**Description de la mission :** Un(e) consultant(e) nationale (e) Expert(e)en Sécurité

**Niveau de poste et d’expérience :**ConsultantExpert(e) National(e)

**Lieu d’affectation :** Territoires de Faradje (Haut-Uélé) et de Rutshuru (Nord-Kivu)

**Durée de la mission** : 2 mois/60 jourscalendaires.

**Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l’adresse e-mail :** [**ic.soumission.cd@undp.org**](mailto:ic.soumission.cd@undp.org)**avec mention de la référence et intitulé du dossier « 043/IC-NAT-PNUD-UNHCR-SECCURITE/2020 – Projet conjoint PNUD-UNHCR ». Veuillez noter qu´il est obligatoire d´indiquer cette référence dans l´objet du message. Les propositions transmises sans indiquer la référence correcte du dossier pourraient ne pas être prises en compte.**

**Votre proposition devra être reçue au plus tard le jeudi10 septembre 2020 à 16 heures de Kinshasa**

**Toute offre soumise après ce délai sera automatiquement rejetée.**

N’hésitez pas à écrire à l’adresse [soumission.info@undp.org](mailto:soumission.info@undp.org) pour toute information complémentaire avant la date limite de dépôt des offres.

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

**1. Contexte et Justification**

|  |  |
| --- | --- |
| Depuis 25 ans, la République Démocratique du Congo (RDC) connait une des situations humanitaires les plus complexes. La province du Haut-Uélé et du Nord Kivu sont des zones d’accueil pour de nombreux réfugiés, rapatriés et déplacés internes. La province du Haut-Uélé a accueilli 51,473 réfugiés Sud-Soudanais alors que l’activisme de plusieurs milices et groupes armés à travers la province du Nord-Kivu est la cause du déplacement interne d’environ 9,894 personnes.  De nombreuses organisations nationales et internationales installées principalement à l’Est mettent en œuvre de nombreuses interventions humanitaires ; cependant les approches adoptées ont créé une certaine dépendance des communautés à l’assistance humanitaire fournie puisque ces dernières ne s’attaquent pas aux causes structurelles des conflits. Certains déficits au niveau de la gouvernance locale, y compris dans le secteur de la sécurité, et des institutions étatiques contribuent à la pérennisation d’une situation humanitaire particulièrement préoccupante et de cycles de violence récurrents. Les interventions en matière de développement et de stabilisation demeurent encore très limitées. Un gap criant dans la coordination des interventions humanitaires, de développement et de paix ne facilite pas l’établissement d’un continuum des approches et l’adoption de solutions durables au bénéfice des communautés  En réponse à cet état des choses, l’UNHCR et le PNUD ont entrepris des réflexions pour une programmation conjointe afin de promouvoir des solutions susceptibles de concourir à adresser efficacement les problèmes de développement en tenant compte des populations réfugiées et déplacées en RDC.  Un document conjoint identifiant les axes de programmation potentiels sur lesquels les deux organisations pourraient s’engager a été produit. Parmi ces axes figurent (1) la mise en œuvre des ODD en ce qui concerne «ne laisser personne de côté», y compris le plaidoyer pour l'inclusion des réfugiés et des personnes déplacées dans les programmes de développement nationaux et locaux; (2) la protection, y compris des programmes sur l'Etat de droit concernant l'accès à la justice, des services de police axés sur la communauté et un soutien aux registres civil, foncier et à d'autres fonctions clés pour mieux répondre aux priorités de protection et aux solutions durables; (3) le travail analytique conjoint sur les situations de déplacement prolongées (analyse conjointe); (4) les programmes ciblés de relèvement rapide, de moyens de subsistance et développement économique local, (5) l’investissement dans l'alerte précoce et la réponse aux crises et (6) l’appui à la gouvernance locale et le renforcement des administrations locales afin de leur permettre d’améliorer la livraison de service et coordonner les actions humanitaires, de stabilisation et du développement dans le cadre du continuum.  C’est dans ce cadre que deux missions conjointes UNHCR/PNUD d’évaluations de besoins ont été organisées au Nord-Kivu et au Haut-Uélé pour mieux comprendre les différents problèmes auxquels les réfugiés/déplacés internes et retournés et les communautés d’accueil sont confrontés, évaluer les capacités des autorités décentralisées et déconcentrées à intégrer ces dynamiques/mouvements de populations dans leur planification de développement local et leur programmation de livraison des services sociaux de base, y compris en matière de sécurité. Elles ont également permis d’identifier les interventions prioritaires à mettre en œuvre afin de répondre aux besoins immédiats et aux défis du développement et de gouvernance, y compris de sécurité, dans les localités ciblées.  De manière transversale, ces missions ont permis d’identifier différents secteurs d’intervention et domaines prioritaires de collaboration entre le PNUD et le HCR qui font l’objet du « **Programme conjoint d’appui à la gouvernance locale et le développement dans les zones d'accueil des réfugiés de la RDC** » pour lequel un consultant va être recruté. Ce projet a justement pour ambition de matérialiser et renforcer les synergies et opportunités de collaboration entre les interventions humanitaires et de développement dans l’objectif de répondre efficacement et durablement aux défis de la gouvernance locale, du renforcement de l’Etat de droit et de la sécurité dans les zones faisant face à des mouvements chroniques de population.  En effet, de manière générale, l’autorité de l’Etat demeure particulièrement faible dans les deux provinces créant ainsi un vacuum susceptible de favoriser le développement d’activités criminelles. Au Haut-Uélé, la situation sécuritaire est relativement calme, cependant la présence des forces de sécurité le long des frontières est particulièrement faible avec un effectif de 180 éléments pour la PNC qui ne disposent ni d’équipements appropriés ni d’une formation professionnelle. La province du Nord-Kivu se caractérise par une insécurité chronique qui nuit directement au développement économique et à la stabilité. Afin de répondre à ce défi majeur lié à la sécurité des populations, le programme conjoint PNUD/HCR a ainsi prévu de pouvoir renforcer les capacités techniques et opérationnelles de la police ainsi que de mettre en œuvre la doctrine de police de proximité et de renforcer les mécanismes locaux de gestion de la sécurité. Il s’agit en effet de pouvoir renforcer les liens entre les communautés et les forces de sécurité mais également d’assurer l’implication et la participation des communautés dans la gestion de ces questions, notamment via la mise en place de Conseils Locaux pour la Sécurité de Proximité (CLSP) et la définition de diagnostics locaux de sécurité (DLS) et plans locaux de sécurité (DLS et PLS).   |  | | --- | | **III. Objectifs de la consultance**  **3.1 Objectif général** |   La consultance poursuit les objectifs spécifiques suivants :   1. Mettre en place et rendre opérationnels les Conseils Locaux pour la Sécurité de Proximité 2. Accompagner les autorités locales (Administrateur du Territoire / Chef de chefferie) et son équipe à la définition et exécution d’une feuille de route pour la mise en place des CLSP (notamment désignation des membres ; installation du secrétariat ; communication à la presse ; tenue de la première session…) ; 3. Renforcer les capacités techniques des membres des CLSP selon les besoins identifiés ; 4. Accompagner les CLSP pour l’élaboration de leur diagnostic local de sécurité via un appui en matière de : 5. Collecte de données générique sur la population, sur les caractéristiques historiques et socio-économiques et des différentes composantes de la population et la collecte des observations/aspirations des dignitaires, des leaders communautaires, des habitants, des commerçants, des organisations de la société civile et des analyses des forces de sécurité quant à la criminalité (auteurs des actes de délinquance, modes opératoires…) ; 6. Traitement et analyses des informations provenant des différentes sources (forums de quartiers ; autorités ; forces de sécurité ; société civile ; communautés ; acteurs internationaux…) ; 7. Production d’un rapport analytique sur les causes identifiées de l’insécurité qui est adopté par les membres du CLSP ; 8. Accompagner les CLSP pour l’élaboration de leur Plan Local de Sécurité via : 9. La production de la cartographie dynamique locale de la criminalité ; 10. La définition d’interventions et de projet à mettre en œuvre afin de remédier aux causes de l’insécurité en lien direct avec le plan de développement local ; 11. La définition d’un outil de suivi régulier des dynamiques et expression d’insécurité ;   Afin d’atteindre l’objectif général et les différents objectifs spécifiques, le consultant est chargé de proposer l’approche, les méthodes, outils et techniques à développer et mettre en œuvre de manière spécifique dans chacune des réponses.  Il devra prendre en compte l’ensemble de la documentation disponible dans les différents territoires ciblés auprès des différents acteurs ainsi qu’il devra travailler en étroite collaboration avec les autorités locales, les forces de sécurité mais également UNPOL, le HCR et le PNUD pour assurer la synergie entre les interventions répondant au même objectif de lutter contre l’insécurité et renforcer la paix dans les territoires |

1. **Responsabilités du consultant, résultats attendus,**

|  |
| --- |
| Sous la coordination du Team Leader et de la Coordinatrice de l’Unité Consolidation de la Paix et Renforcement de la Démocratie, et la supervision directe de l’Analyste au Programme ayant en chargeles questions de décentralisation et gouvernance locale, en collaboration avec le Chef de Bureau de Terrain de l’Ituri, du Chef de bureau de terrain du Nord-Kivu et du Chargé de programme du Bureau de terrain du Nord Kivu, le consultant sera chargé d’assurer la gestion quotidienne des activités du programme et rapporté sur les résultats réalisés.  Le consultant aura en outre la responsabilité de superviser et diriger le personnel d’appui ainsi que les ressources mis à sa disposition pour la réalisation des tâches spécifiques. Il travaille en collaboration étroite avec l’équipe d’appui à la gestion et au développement des programmes et des opérations du PNUD, le personnel de programme du HCR (agence partenaire au programme), le personnel du programme de UNPOL, et des autres agences du Système des Nations Unies.  Concrètement, les résultats attendus de la mission de consultance sont :   1. Collecte de données quantitatives et qualitatives en matière de dynamiques sécuritaires dans les territoires ciblés ; 2. Rédaction d’un rapport final pour chacune des provinces d’intervention (2 rapports) qui contient les éléments suivants : i) feuille de route de la mise en place des CLSP (accompagnée des évidences de son exécution) ; ii) rapport des activités de renforcement de capacités des membres des CLSP ; iii) diagnostics locaux de sécurité pour chacun des territoires ciblés ; iv) plans locaux de sécurité pour chacun des territoires ; v) outils de suivi des dynamiques sécuritaires dans les localités ; vi) recommandations spécifiques adressées aux autorités, aux forces de sécurités et aux partenaires techniques et financiers.   Le consultant devra réaliser son mandat à l’intérieur d’une période de 60 jours calendaires (30 jours pour chacune des provinces). Cela inclut le temps de voyage jusqu’à la zone d’intervention du programme ainsi que les activités de prise de contact avec les autorités, de préparation et d’analyse de la documentation, de la préparation et de la réalisation des enquêtes et de la rédaction des documents.  Le consultant proposera une méthodologie et un chronogramme dans son offre technique. |
| **V. Méthodologie** |
| Le consultant est responsable de développer sa propre méthodologie ainsi que les outils nécessaires à la conduite de sa mission de consultance et à l’atteinte des objectifs à la tenue de la recherche. Ils seront finalisés et validés en concertation avec le PNUD et le HCR.  Une attention toute particulière doit être portée au caractère participatif et inclusif des différentes étapes de la consultance, notamment lors de la mise en place des CLSP et des formations de leurs membres ainsi que pour l’élaboration des différents documents (PLS, DLS). Il est important que l’ensemble des parties prenantes, y compris les personnes vulnérables (femmes, jeunes, personnes déplacées, réfugiées…) aux questions de gouvernance locale, de planification et de sécurité soient largement impliquées dans toutes les étapes de la réalisation de cette mission de consultance (autorités politico-administratives ; représentants des forces de sécurités ; autorités coutumières ; société civile…). |

**4. Livrables et tranches de paiement**

Les produits attendus, rédigés en français seront transmis au PNUD, en 3 exemplaires papiers originaux, accompagnés d’une version informatisée comportant les fichiers sources modifiables. Il s’agit des documents suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Livrables /Description** | **Echéanceproposée** | **Tranche de paiement** |
| **Note méthodologique** décrivant la méthodologie et les outils pour la conduite de la mission et l’atteinte des résultats attendus, notamment en matière de collecte de données qualitatives et quantitatives, de calendrier et d’approche analytique pour la réalisation des différents objectifs spécifiques et le plan détaillé d’analyse de l’étude - au plus tard 3 jours après le début du contrat ; | 5 jours ouvrables après la signature du contrat | 20% |
| **Rapport final de la province du Haut-Uélé incluant** i) feuille de route de la mise en place du CLSP (accompagnée des évidences de son exécution) ; ii) rapport des activités de renforcement de capacités des membres des CLSP ; iii) diagnostics locaux de sécurité pour chacun des territoires ciblés ; iv) plans locaux de sécurité pour chacun des territoires ; v) outils de suivi des dynamiques sécuritaires dans les localités ; vi) recommandations spécifiques adressées aux autorités, aux forces de sécurités et aux partenaires techniques et financiers. | 30 Jours après la signature du contrat | 40% |
| **Rapport final de la province du Nord-Kivu incluant** i) feuille de route de la mise en place du CLSP (accompagnée des évidences de son exécution) ; ii) rapport des activités de renforcement de capacités des membres des CLSP ; iii) diagnostics locaux de sécurité pour chacun des territoires ciblés ; iv) plans locaux de sécurité pour chacun des territoires ; v) outils de suivi des dynamiques sécuritaires dans les localités ; vi) recommandations spécifiques adressées aux autorités, aux forces de sécurités et aux partenaires techniques et financiers. | 25 jours après validation du rapport de Haut Uèle | 40% |

**5. Chronogramme Durée de la mission**

|  |
| --- |
| Le consultant devra réaliser son mandat à l’intérieur d’une période de 60 jours calendaires (30 jours pour chacune des provinces). Cela inclut le temps de voyage jusqu’à la zone d’intervention du programme ainsi que les activités de prise de contact avec les autorités, de préparation et d’analyse de la documentation, de la préparation et de la réalisation des enquêtes et de la rédaction des documents. |

**6. Qualifications et Expérience requises**

|  |
| --- |
| I. Qualifications académiques :   * Être détenteur d’un Diplôme universitaire en droit, sciences politiques ou domaine équivalent.   II. Expérience :   * Justifier d’une expérience professionnelle d’au moins 5 ans dans le domaine de l’appui à la réforme de sécurité, le secteur de la sécurité et de la protection ; * Avoir réalisé des consultances/études dans le secteur de la réforme de la sécurité ; * Avoir une expérience dans la formation et le renforcement des capacités des autorités locales ; * Justifier d’une expérience professionnelle d’au moins 3 ans dans la gestion de projet ; * Avoir une bonne connaissance du processus de la réforme de la Police en RDC et de l’expérimentation de la doctrine de la Police de proximité ; * Justifier d’une bonne capacité de communication et de rédaction des rapports ; * Maîtriser les outils informatiques ; * Maîtriser l’environnement institutionnel de la RDC (en particulier du secteur de la sécurité) ; * La connaissance de la zone d’intervention du projet serait un atout.   III. : Langues  Avoir une bonne maîtrise du Français et des langues locales (Lingala et Swahili).  VI. Compétences   * Aptitude à tenir des délais contraignants ; * Aptitude à développer et maintenir des relations humaines et interprofessionnelles solides et fiables ; * Aptitude à travail sous pression et dans un contexte sécuritaire difficile ; * Autonomie, sens de l’initiative et de l’anticipation ; * Maîtrise des logiciels bureautiques courants (Word, Power point, Excel) et l’Internet. |

**7.Documents constitutifs de l’offre**

|  |
| --- |
| Les consultants intéressés doivent inclure dans leurs offres les documents/informations ci-dessous :  **1. Proposition technique :**   1. Une note explicative sur la compréhension des termes de référence et les raisons de la candidature ; 2. Une brève présentation de l’approche méthodologique et de l’organisation envisagée de la mission (chronogramme et plan de travail) ; 3. CV détaillé incluant notamment les expériences acquises dans les projets, domaines similaires ou connexes et 3 références.   **2. Lettre d´offre avec une proposition financière – *Lettre de soumission au PNUD confirmant l´intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) pour la mission* – Annexe 2**   * Le/la Consultant(e) doit remplir et signer la *Lettre de soumission au PNUD confirmant l´intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) pour la mission* – Annexe 2. * Le/la Consultant(e) doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts, la ventilation de ce montant forfaitaire (le modèle du tableau des couts est joint à la Lettre de soumission – pages 4-5). |

**8. Evaluation**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Le/la consultant/e individuel(le)sera évalué(e) sur la base de la méthodologie de Notation combinée. Lorsque cette méthode d’évaluation est utilisée, le contrat est attribué au consultant individuel dont l’offre a été évaluée et jugée :   * Répondante/conforme/ acceptable et, * Ayant reçu la note globale pondérée la plus élevée sur la base des critères technique et financier spécifiés * Pondération de l’évaluation technique : 70 % * Pondération de l’évaluation financière : 30 %   L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.  ***Seulement les candidats ayant obtenu la note minimale de 70/100 à l’évaluation de la proposition technique seront appelés à l´entretien technique.***  ***Seulement les candidats ayant obtenu la note minimale combinée de 70/100 à l´évaluation technique (soumission technique + entretien technique) seront considérés pour l’évaluation financière.***  Le marché sera attribué au/à la Consultant(e) ayant présenté le meilleur score combiné (rapport qualité/prix, évaluation cumulative).   1. ***Les propositions techniques***   Les propositions techniques seront évaluées sur leur degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :   |  |  | | --- | --- | | **Critèresd´évaluation** | **Points maximum** | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elleau moins d’un Diplôme universitaire en droit, sciences politiques ou domaine équivalent ? | 15 | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle5 ans d'expérience dans le domaine de l’appui à la réforme de sécurité, le secteur de la sécurité et de la protection ? 10 pts  Le/la soumissionnaire a-t-il/elle Une expérience dans la formation et le renforcement des capacités des autorités locales et d’une expérience professionnelle d’au moins 3 ans dans la gestion de projet ? 10pts  Le/la soumissionnaire a-t-il/elle une maîtriser de l’environnement institutionnel de la RDC (en particulier du secteur de la sécurité) et une bonne connaissance de la zone d’intervention du projet serait un atout. ? 10pts  Le/la soumissionnaire a-t-il/elle une bonne connaissance du processus de la réforme de la Police en RDC et de l’expérimentation de la doctrine de la Police de proximité. ? 5pts | 35 | | L´approche méthodologiqueproposée est-elle claire et appropriée aux produits décrits/attendus dans les termes de référence ? | 20 | | Le chronogramme/plan de travail proposé est-il cohérent et réaliste pour garantir la réalisation effective des principaux livrables attendus de la mission comme explicité dans les TDR ? | 30 | | **Total note proposition technique** | **100** |   Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points, cette note technique sera pondérée a 70%.   1. ***Les propositions financières***   Dans une deuxième étape du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées. Une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :   * ***Note financière A = [(Offre financière la moins disante) /Offre financière de A] x 30***   **Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.**  Le/la Consultant(e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts dans l´Annexe II (Lettre de soumission au PNUD). Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter, dans le Tableau des coûts, la ventilation de ce montant forfaitaire.  Le/la consultant/e devra inclure tous les frais lui permettant d’exécuter la mission suivant la durée prévue.  Les paiements seront effectués sur la base de la production des livrables tels que mentionné dans la Section 3 – Livrables et Tranches de Paiement.  ***Seulement les candidats ayant obtenu la note minimale combinée de 70/100 à l´évaluation technique seront considérés pour l’évaluation financière.*** |

**9. Autres information pertinentes**

|  |
| --- |
| Le soumissionnaire retenu de 65 ans ou plus sera appelé à présenter un certificat médical complet ainsi qu´un certificat d’aptitude physique à travailler et à voyager. Les frais des examens seront à sa charge et le rapport médical devra être approuvé par un médecin approuvé par les Nations Unis.  Le (la) consultant(e) retenu(e) devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire les **formations sécuritaires requises** avant tout démarrage de mission (ces certificats sont obtenus en ligne, le PNUD fournira tous les détails au consultant retenu au moment de l´attribution du contrat). |

**ANNEXES**

**ANNEXE 1 – Termes et Conditions des contrats IC (IndividualContracts)**

****

**ANNEXE 2 – Lettre de soumission au PNUD confirmant l´intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) pour la mission (y compris le tableau des couts)**

****